

Examen quinquennal de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle 2021 : État d'avancement des recommandations au 31 mars 2022

- Le tableau suivant est destiné à l'information de la ministre. Il présente un résumé des travaux en cours à ce jour pour mettre en œuvre 22 recommandations découlant de l'examen quinquennal de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle effectué par le Conseil consultatif de l'accessibilité en septembre 2021. Des mises à jour trimestrielles sur l'avancement de ces travaux seront communiquées à la ministre.
- Les cadres supérieurs du ministère ont partagé une première mise à jour informelle sur l'avancement des recommandations avec le Conseil consultatif de l'accessibilité lors de leur réunion du 14 avril 2022.
- La ministre fera un compte rendu officiel des recommandations lors de la réunion annuelle avec le Conseil consultatif de l'accessibilité à l'automne 2022. Ce rapport d'étape officiel sera mis à la disposition du public.

Recommandations	Travaux à ce jour	État d'avancement et échéancier
<p>1. Effectuer un examen de tous les ministères pour s'assurer que le gouvernement du Manitoba respecte ou dépasse constamment les exigences de la Norme et agit comme chef de file et champion en ce qui concerne la législation applicable à l'accessibilité.</p>	<p>Le Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité enverra un formulaire de rapport de conformité en matière d'accessibilité à tous les ministères par l'intermédiaire d'une note de service du greffier du Conseil exécutif. Les réponses permettront d'évaluer dans quelle mesure les ministères se conforment aux normes d'accessibilité en vigueur.</p> <p>La Commission de la fonction publique suivra mensuellement les progrès du Plan d'accessibilité du gouvernement du Manitoba.</p>	<p>En cours</p> <p>Le formulaire de conformité à l'accessibilité sera remis aux ministères tous les deux ans.</p> <p>Les coordonnateurs ministériels de l'accessibilité ont reçu des rapports continus des ministères et un document de suivi sur le Plan d'accessibilité du gouvernement du Manitoba (PAGM).</p>
<p>2. Examiner le rôle des coordonnateurs ministériels de l'accessibilité à titre d'élément d'une stratégie importante permettant de revitaliser les engagements en matière de sensibilisation à l'accessibilité et de communication au sein des ministères.</p>	<p>La Commission de la fonction publique examine le mandat des coordonnateurs ministériels de l'accessibilité (CMA) et des champions de la diversité et de l'inclusion et s'efforce de pourvoir les postes vacants. Les CMA se réunissent tous les trimestres.</p> <p>Une trousse d'outils sur l'accessibilité est en cours d'élaboration.</p>	<p>En cours</p>

Examen quinquennal de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle 2021 : État d'avancement des recommandations au 31 mars 2022

<p>3. Veiller à ce que les communications et les services soient constamment accessibles à tous les membres du public.</p>	<p>La directrice de la stratégie et de la gouvernance est la responsable de la Division des communications et de la mobilisation pour ce travail et un membre de l'équipe de mise en œuvre de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle.</p> <p>L'élaboration d'un guide d'accessibilité est en cours.</p>	<p>En cours</p> <p>Travail continu visant à assurer l'application à l'échelle du gouvernement.</p>
<p>4. Élargir la mise à disposition de documents et d'information au public dans la langue ASL.</p>	<p>Ces travaux seront dirigés par la Division des communications et de la mobilisation au sein du gouvernement.</p> <p>La production finale de cinq vidéos en ASL présentant du contenu du Bureau de l'accessibilité du Manitoba est en cours et devrait être terminée d'ici le 31 mars.</p>	<p>En cours</p>
<p>5. Intégrer l'accessibilité aux premières étapes de l'élaboration des projets et des programmes, particulièrement dans les processus d'approvisionnement.</p>	<p>Les sous-ministres des Familles et des Services centralisés se sont rencontrés pour discuter de l'accessibilité dans l'approvisionnement et le Bureau de l'accessibilité du Manitoba dirige les travaux de suivi.</p>	<p>En cours</p>
<p>6. Augmenter la transparence de la conformité gouvernementale et améliorer la collaboration avec le Conseil consultatif de l'accessibilité.</p>	<p>Le Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité consultera le Conseil consultatif de l'accessibilité au sujet des projets de conformité à venir en 2022-2023.</p> <p>Le Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité compile des chiffres de fin d'exercice sur la conformité des grandes organisations du secteur public et des petites municipalités ayant des plans d'accessibilité.</p>	<p>En cours</p>
<p>7. Offrir des ressources adéquates au Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité.</p>	<p>Le personnel est en attente de la décision finale de clarification des services de rémunération pour le nouveau poste de dirigeant de la conformité en matière d'accessibilité.</p> <p>Une déclaration d'impact sera préparée en 2023-2024 afin de demander des ETP supplémentaires pour travailler au Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité.</p>	<p>En cours</p>

Examen quinquennal de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle 2021 : État d'avancement des recommandations au 31 mars 2022

<p>8. Veiller à ce que les activités de conformité soient plus transparentes, grâce à des rapports annuels.</p>	<p>Le Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité consultera le Conseil consultatif de l'accessibilité au sujet des projets de conformité à venir en 2022-2023.</p> <p>Le Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité du Manitoba met la touche finale aux chiffres sur la conformité pour 2021-2022. À l'instar de ce qui est envisagé en Nouvelle-Écosse, il est recommandé de porter à l'attention de la ministre Squires un rapport sommaire sur la conformité pour 2021-2022 contenant les chiffres et les activités de conformité du Manitoba, en recommandant qu'ils soient ensuite présentés au Conseil consultatif de l'accessibilité et qu'ils servent de référence pour évaluer les progrès en matière de conformité au cours des années à venir.</p>	<p>En cours</p>
<p>9. Mesurer l'incidence de la Norme sur l'amélioration de l'accessibilité et en faire état publiquement.</p>	<p>Les travaux relatifs à cette recommandation n'ont pas encore commencé outre la collecte initiale de données de recherche.</p>	<p>En cours</p>
<p>10. Établir des protocoles du Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité pour signaler et régler les plaintes relatives aux normes d'accessibilité.</p>	<p>La politique et les procédures pour traiter les plaintes concernant les allégations de non-conformité ont été approuvées. La politique a été communiquée aux membres du Conseil consultatif de l'accessibilité en novembre 2021 et sera téléversée sur le site Web sur la conformité en matière d'accessibilité aux fins de consultation publique.</p>	<p>Terminé</p>
<p>11. Réévaluer le rétablissement du seuil inférieur de 20 employés ou plus applicable aux organismes qui doivent documenter les politiques et rendre ces politiques accessibles au public.</p>	<p>Les travaux concernant cette recommandation n'ont pas encore commencé.</p>	<p>Sur pause</p> <p>Révision en 2024-2025</p>
<p>12. Améliorer considérablement l'action sociale et la sensibilisation des entreprises et des organismes assujettis aux exigences.</p>	<p>La Division des communications et de la mobilisation a fait la promotion de six messages sur les médias sociaux organiques pour le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba en février-mars 2022.</p>	<p>En cours</p>

Examen quinquennal de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle 2021 : État d'avancement des recommandations au 31 mars 2022

	Le Bureau de l'accessibilité du Manitoba a donné un webinaire (en anglais) sur le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba en mars.	
13. Améliorer l'éducation, l'action sociale et la sensibilisation dans les collectivités situées à l'extérieur de Winnipeg.	<p>Le Bureau de l'accessibilité du Manitoba a fait la promotion du Fonds pour l'accessibilité du Manitoba dans The Municipal Leader en février 2022.</p> <p>Une campagne de cartes postales (plus de 26 000) sur la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et le nouveau Fonds pour l'accessibilité du Manitoba a été menée à l'intention des entreprises et des exploitations agricoles rurales. (Mars 2022)</p>	En cours
14. Veiller à ce que le Bureau de l'accessibilité du Manitoba respecte ses engagements en matière de français.	<p>Le Bureau de l'accessibilité du Manitoba a donné un webinaire (en français) sur le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba, en collaboration avec les Centres de services bilingues, en mars 2022.</p> <p>Le réaménagement du site Web AccessibiliteMB.ca en français et en anglais est prévu pour 2022-2023.</p>	En cours
15. Changer le titre du règlement par le Règlement sur les normes de service à la clientèle accessible, pour l'harmoniser avec les autres normes d'accessibilité.	Cela fait partie des travaux législatifs qui seront entrepris en 2022-2023 ou 2023-2024. L'échéancier reste à déterminer.	En cours
16. Veiller à ce que les organismes aient accès à des ressources et à un soutien financier pour appliquer cette norme.	Le processus d'admission au Fonds pour l'accessibilité du Manitoba est en cours jusqu'au 15 avril 2022.	En cours
17. Améliorer le profil et le contenu d'AccessibiliteMB.ca pour faciliter l'accès aux outils et aux ressources.	Le Bureau de l'accessibilité du Manitoba travaille avec un développeur de site Web pour s'assurer que le site est conforme au niveau AA des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.1. Le site Web sera évalué chaque année par un spécialiste de l'accessibilité travaillant avec des testeurs-utilisateurs possédant une réelle expérience.	En cours

Examen quinquennal de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle 2021 : État d'avancement des recommandations au 31 mars 2022

<p>18. Moderniser les ressources du Bureau de l'accessibilité du Manitoba et les campagnes de rehaussement de la sensibilisation pour qu'elles demeurent pertinentes et utiles.</p>	<p>La Division des communications et de la mobilisation a publié six messages organiques dans les médias sociaux pour faire connaître le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba en février-mars 2022.</p>	<p>En cours</p>
<p>19. Veiller à ce que l'engagement du Manitoba à l'égard de l'accessibilité soit bien géré.</p>	<p>Le Bureau de l'accessibilité du Manitoba embauchera deux employés pour aider au Fonds pour l'accessibilité du Manitoba, ainsi qu'un nouveau directeur général.</p>	<p>En cours</p>
<p>20. Continuer de surveiller les répercussions financières des recommandations sur les intervenants.</p>	<p>Des analyses de coûts sont réalisées dans le cadre de l'élaboration de chaque norme d'accessibilité.</p>	<p>Terminé</p>
<p>21. Nommer un membre supplémentaire au Conseil consultatif de l'accessibilité pour augmenter la diversité des points de vue.</p>	<p>Un nouveau membre a été nommé au Conseil consultatif de l'accessibilité le 15 février 2022 pour une durée de trois ans.</p>	<p>Terminé</p>
<p>22. Demander à tous les membres des organismes, conseils et commissions d'indiquer leur statut de personne handicapée au cours du processus de nomination.</p>	<p>Le Bureau de l'accessibilité du Manitoba et le Bureau des organismes, des conseils et des commissions mettront à jour le langage inclusif dans le formulaire de demande et ajouteront une formation sur l'accessibilité au processus d'intégration normalisé.</p>	<p>En cours</p>